Syndicat National Force Ouvrière des Lycées et Collèges
Section départementale des Bouches-du-Rhône
UD FO des Bouches-du-Rhône – Vieille Bourse du Travail
Place Léon Jouhaux 13232 Marseille Cedex 1
☏ 04.91.00.34.19 – 🖷 04.91.54.09.58 🖷 snfolc.aixmarseille@orange.fr
Site : www.adherent-snfolc13.fr

LE SNFOLC 13 INFORME : courrier au Recteur et à la Présidente du Conseil Départemental de l'intersyndicale du collège Jean Malrieu de Marseille.

À Marseille, le 10 novembre 2020,

Madame la Présidente du Conseil Départemental,
Monsieur le Recteur,

C'est bien parce que nous sommes attachés au service public d'éducation que nous sommes aujourd'hui massivement en grève à tous les postes de notre établissement.

Alors qu'il manque déjà des personnels pour assurer le bon fonctionnement de l'établissement en temps « normal » depuis plusieurs années – comme nous en avons déjà plusieurs fois alerté vos services - les nouveaux protocoles sanitaires qui se succèdent depuis la rentrée de septembre et qui impliquent davantage de présence et de travail, ne nous permettent plus d'assurer pleinement nos fonctions.

Les personnels d'entretien qui ont un rôle clé dans le suivi du protocole sanitaire sont en sous-effectif. Un agent en arrêt n'est pas remplacé alors que l'ensemble du travail demandé suppose qu'ils soient au moins deux.

L'équipe de Vie Scolaire qui a vu ses tâches multipliées pour permettre une nouvelle organisation du fonctionnement de l'établissement a perdu l'équivalent d'un 0,25 temps plein soit 10h de travail hebdomadaire depuis la rentrée. En 2016, nous disposions de l'équivalent d'un temps plein supplémentaire.

Le travail a été redistribué ou partagé. Les personnels d'entretien sont épuisés et des AED travaillent au service ou au nettoyage de la cantine. Des enseignants nettoient leurs classes ou surveillent les élèves dans les couloirs aux interclasses. Il y va de la bonne volonté de chacun mais à quel prix ?

Par ailleurs, nous considérons qu'il est nécessaire de permettre à chaque élève de poursuivre sa scolarité en venant au collège tous les jours. Ils doivent tous pouvoir manger à la cantine, prendre des pauses au moment des récréations, continuer à faire du sport dans le cadre de l'AS le midi, continuer à chanter à la Chorale, participer aux ateliers du CDI...

L'enseignement à distance n'a pas fait ses preuves et isolé de trop nombreux élèves.

Avec l'encadrement humain nécessaire à l'accueil de tous, nous pourrions pourtant résoudre les problèmes posés. Certes cela nécessiterait aussi de nouveaux lieux adaptés qui permettraient d'éviter le brassage des élèves et des personnels.

Sur la fiche 1.2 dans le cas de l'hypothèse 1 de circulation du virus du protocole rédigé cet été, n'est-il pas proposé de *« à l'extérieur de l'école ou de l'EPLE, rechercher, en liaison avec les collectivités territoriales, des lieux adaptés à l'enseignement même si ce n'est pas leur fonction première. Habilités à recevoir du public, ils peuvent servir à l'enseignement de groupes classe entiers (ou fractionnés). Leur nature peut être diverse : gymnase, salle des fêtes, salle polyvalente, bibliothèque, théâtre, musée, cinéma, etc. » ?*

En face de notre établissement, il y a un cabinet d'architectes, et à 30 mètres, une salle de sports, tous deux fermés depuis le dernier confinement.

Réquisitionner des locaux, recruter des agents, des Assistants d'Education et des enseignants pour assurer le devoir d'éducation qui incombe aux services académiques et départementaux, telle est l'urgence.

Toutes les personnes travaillant au collège assument leur devoir mais les nouveaux protocoles sanitaires atteignent leurs limites parce que laissés seuls à leur mise en place, les personnels sont déjà dépassés. Si la situation continue, ce n'est plus seulement le virus mais un burnout généralisé qui les mettra à genou.

C'est donc de front que nous réclamons le recrutement d'AED en nombre important dès maintenant.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, à notre plus sincère attachement au service public d'éducation.

L'intersyndicale (CGT – SUD – SNES – FO) des personnels AED, agents, AESH et enseignants du collège Malrieu.